

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2024

Compte-rendu affiché le : 25 octobre 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal: 17

octobre 2024

N° 24-10-05

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 28

OBJET:

Subvention exceptionnelle - année 2024

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS - Jacques DECHANDON - Solange MORERE - Gilles GRANGIER - Mireille PAULET -Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Geneviève NIGAY - Christian BECUWE - Suzanne BOICHON -Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY - Daniel DUCROS - Françoise PION - Marie-Hélène BRUNET -Gérard GRANGE - Serge GRANGE - Michel FRANCHINI - Christine PALLEY - Joaquim DE André HUBERT Marie-Hélène ALMEIDA – BOUILHOL - Romain MONTELIMARD - Jean-Paul SOLEILHAC - Alain LECUE.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Guy BERNE à Philippe DENIS - Thomas ROCHETTE à Gérard ALLANCHE - Aurélie DESBREE à Romain **MONTELIMARD**

Membre absent: 0.

Mis en ligne, le 0 4 NOV. 2024 MAIRIE DE ST-GALMIER

Accusé de réception de la Sous-Préfecture Reçu en date du

3 1 OCT. 2024

Mairie de Saint-Galmier



Accusé de réception de la Sous-Préfecture Recu en date du

Place de la Devise - 42330 SAINT-GALMIER (Loire) Tél. 04 77 52 74 00 - Fax. 04 77 52 50 46 - contact@mairie-saint-galmier.fr - www.saint-galmi

Mairie de Saint-Gaimier

OBJET DE LA DELIBERATION:

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ANNEE 2024

Madame Geneviève NIGAY, adjointe au Maire en charge des finances, présente une demande d'aide financière de l'association Woodspot qui organise un évènement VTT les 26 et 27 octobre 2024 dans le cadre de son 10^{ème} anniversaire.

En début d'année, lors de l'examen des subventions, la commission finances a souhaité maintenir l'attribution d'une subvention exceptionnelle dite « anniversaire », pour toute dizaine fêtée par une association, à hauteur de 600 €.

Considérant la demande de Woodspot, il est proposé une subvention exceptionnelle de 600 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** d'allouer une subvention exceptionnelle à l'association WOODSPOT dans le cadre du 10ème anniversaire de l'association,
- **DIT** que la dépense sera inscrite au compte 65748 « subvention de fonctionnement autres personnes de droit privé ».

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE A ST-GALMIER, le 28 octobre 2024.

LE MAIRE Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE Gérard ALLANCHE

Accusé de réception de la Sous-Préfecture Reçu en date du

3 1 OCT, 2024

Mairie de Saint-Galmier



Accusé de réception de la Sous-Préfecture Reçu en date du 3 ° UT 2024 Wairie de Saint-Gaimier